



Nombre de membres en exercice : 86
 Nombre de membres présents : 48
 Nombre de membres ayant donné pouvoir : 10
 Nombre de membres excusés : 11
 Nombre de membres absents : 17

Date de convocation :
22 Février 2019
 Visa du contrôle de légalité du :
 5 MAR. 2019
 Affichée le :
 5 MAR. 2019
7 - Finances Locales
7.10 - Divers

Objet : Attributions de compensation définitives 2018

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 COMMUNAUTE DE COMMUNES
 INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du **Jeu**di 28 Février 2019 à 20 h 30

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit février à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt-deux février deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

M. Régis DELIQUAIRE a été nommé Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
Monsieur Xavier ANCKAERT			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Madame Nathalie BOUILLARD			X : Mme Catherine CAILLY		
Madame Catherine CAILLY	x				
Monsieur Pascal DALIGAULT			X : M. Jean ELISABETH		
Madame Valérie DESQUESNE	x				
Monsieur Jean ELISABETH	x				
Madame Najat LEMERAY	x				
Monsieur Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
LA VILLETTE					
Monsieur Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Madame Christiane PORTIER	x				
PONTECOULANT					
Monsieur Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
Monsieur Jean-Pierre BINET					x
TERRES-DE-DRUANCE					
Monsieur David MADELAINE					x
Monsieur Yves LECHAPTOIS	x				
Monsieur Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
Monsieur Gilles PORQUET	x				
CAMPAGNOLLES					
Madame Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
Monsieur Blaise MICARD*				x	
LE MESNIL-ROBERT					
Monsieur Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
NOUES-DE-SIENNE					
Monsieur Hervé BAZIN	x				
Monsieur Hervé DUPARD					x
Madame Reine EUDE			X : M. Jean-Pierre NOURRY		
Monsieur Joseph FAINS					x
Monsieur Roger LANGLOIS	x				
Monsieur Patrick MADELEINE	x				
Monsieur Serge MAUDUIT	x				
Monsieur Jean-Pierre NOURRY	x				
Monsieur Georges RAVENEL				x	
Madame Marie-Josèphe VIARD			X : M. Patrick MADELEINE		
PONT-BELLANGER					
Monsieur Christian MARIETTE					x
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
Monsieur Jean-Claude TROCHON		x : représenté par Mme Josiane LETELLIER			
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Madame Catherine GARNIER	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Madame Nicole BEHUE	x				
Monsieur Alain DECLOMESNIL					x
Monsieur Régis DELIQUAIRE	x				
Madame Nathalie DESMAISONS				X : Mme Julie DUBOURGET	
Madame Julie DUBOURGET	x				
Monsieur Didier DUCHEMIN				X : M. Régis DELIQUAIRE	
Monsieur Claude EUDELIN					x
Monsieur Gérard FEUILLET	x				
Monsieur Marc GUILLAUMIN	x				
Monsieur Francis HERMON	x				
Madame Sonja JAMBIN					x
Monsieur Jean-Marc LAFOSSE	x				
Monsieur Edward LAIGNEL					x
Monsieur André LEBIS	x				
Madame Bérengère LÉBOUCHER					x
Madame Colette LESOUÉF					x
Monsieur Claude MAIZERAY					x
Madame Natacha MASSIEU					x
Monsieur Michel MOISSERON	x				
Madame Monique PIGNE	x				
VALDALLIERE					
Madame Sarah ANNE	x				
Madame Rolande BLIN	x				
Monsieur Frederic BROGNIART					x
Madame Caroline CHANU	x				
Monsieur Herve CHANU	x				
Monsieur Gilles FAUCON	x				
Madame Josette GAUTREAU					x
Monsieur Rémi LABROUSSE	x				
Madame Anita LAIR					x
Monsieur Gilbert LOUIS	x				
Monsieur Patrick POUPION	x				
Madame Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
Monsieur Michel ROCA					x
Madame Anne ROHEE					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
Monsieur MARC ANDREU SABATER	x				
Madame Claudine ARRIVE					x
Monsieur Roland BERAS					x
Madame Annie BIHEL	x				
Monsieur Fernand CHENEL	x				
Madame Marie-Ange CORDIER			X : Mme Annie BIHEL		
Monsieur Serge COUASNON	x				
Madame Nicole DESMOTTES	x				
Madame Roselyne DUBOURGUAIS				x	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	x				
Madame Nadine LETELLIER				x	
Madame Catherine MADELAINE			X : M. Régis PICOT		
Monsieur Gilles MALOISEL	x				
Monsieur Gérard MARY	x				
Monsieur Rémy MAUBANT	x				
Madame Marie-Odile MOREL				x	
Monsieur Régis PICOT	x				
Monsieur Gaëtan PREVERT	x				
Madame Isabelle SEGUIN					x
Monsieur Guy VELANY			X : M. Pierre-Henri GALLIER		
TOTAL	46	2	10	11	17
Nombre de Membres en exercice			86		
Nombre de conseillers présents			48		
Quorum			44		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			58		

*M. Blaise MICARD a quitté la séance après l'examen de la délibération n°3.

Mme Valérie DESQUESNE donne lecture du rapport suivant :

« Chers collègues,

Suivant l'approbation du rapport de de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) réuni le 18 septembre 2018, et suivant l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 07 février 2019, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver les montants des attributions de compensation définitives 2018 tels que présentés ci-dessous, et d'autoriser leur mise en place.

Communes	Attributions de Compensations définitives 2018 (€)
Condé en Normandie	2 114 738
Terres de Druance	18 288
Périgny	-8 675
Pontecoulant	-13 162
Saint-Denis-de-Méré	-24 517
La Vilette	-17 398
Beaumesnil	-4 159
Campagnolles	20 702
Noues de Sienne	322 477
Landelles et Coupigny	-34 723
Le Mesnil Robert	-1 976
Pont Bellanger	-2 994
Saint-Aubin-des-Bois	-2 774
Sainte-Marie-Outre-l'Eau	-2 821
Vire Normandie	5 843 365
Souleuvre-en-Bocage	326 316
Valdallière	288 429
Total des attributions de compensation à reverser par l'Intercom de la Vire au Noireau aux communes	8 934 315
Total des attributions de compensation à reverser par les communes à l'Intercom de la Vire au Noireau	113 199

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **58** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

- 5 Mars 2019

Reçu



